

N. 2  
Louis Emmond  
Terresa Leblanc

Le six avril mil huit cent quatre vingt  
après la publication de deux bans de mariage  
deux bans de mariage fait au prône de nos  
messes paroissiales entre Louis Emmond fils  
aîné de Louis Emmond cultivateur et de  
Cécilime Laussé d'ala parvenue de S<sup>r</sup> Lormier  
d'une part et Terresa Leblanc fille mineure  
de Joseph Leblanc cultivateur et de Marie  
Parliat de cette paroise d'autre part. Ne s'étant  
devenu aucun empêchement au dit mariage  
conjoint les parents ont consenti et au  
la dispense d'un ban de mariage accordé  
indolite des premiers conjoints par Messire J. A. Grand  
Vicaire Général du Diocèse. Similable publica-  
tion étant faite à S<sup>r</sup> Lormier comme il appert  
par le certificat du curé du lieu. Nous pasteur  
curé susdésigné avons vu le mutuel consen-  
tement du mariage des époux. Et leur avons

Sixième feuille

J. G. G. G. 6

donné la benédiction nuptiale en présence de  
Joseph Leblanc père de l'épouse de Louis Emmond  
père de l'épouse et de plusieurs autres dont les  
uns ont signé avec nous curé et les  
époux les autres ont déclaré ne savoir le faire.

Terresa Leblanc

font mesmes

Joseph Emmond

Josephine Leblanc

Honoré Leblanc

Alaric Leblanc

Alphonse Grand

N. 3

Le six avril mil huit cent quatre vingt